

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE SUPERFLY SARL »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME  
WILLIAMSVILLE, Lot 1054, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Oct 2022, et enregistrés au CEPICI le 08 Nov 2022 il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SUPERFLY SARL »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

• Travail temporaire (Placement de chauffeurs, Technicien de surface) ;  
• Bureautique ;  
• Evènementiel ;  
• Travaux de bâtiment (construction, rénovation, réhabilitation) ;

- Electricité et froid ;
- Location et vente de voitures ;
- Location d'engins ;
- Mécanique générale ;
- Transport logistique ;
- Transactions financières ;
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

• l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;

• l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;

• la prise en location gérance de tous fonds de commerce;

• la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;

• et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME WILLIAMSVILLE, Lot 1054, Ilot 01

Dirigeant(s) M CAMARA AYOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06325 du 28/04/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61609/GTCA/RC/2022 du 28/04/2023

